

PROJET RE-GROUP

HORSE, AMPERE, ... Beaucoup de questions !



AVENIR DU GROUPE :

Non, Ampère et Horse ne sont pas les noms de deux nouveaux concepts car.

Pas de catastrophisme, pas d'angélisme non plus !

Entre ces deux extrêmes, se trouve la réalité, c'est le chemin sur lequel la CFE-CGC a choisi de rester...

Que ce soit dans les médias, les communications de la Direction ou par certains partenaires sociaux, il devient de plus en plus difficile pour chacun d'entre nous de faire la part des choses sur le devenir du Groupe Renault.

Renault a semble-t-il décidé de scinder en plusieurs morceaux, les activités de l'automobile. Avec notamment :

- AMPÈRE : pour les activités électriques.
- HORSE : pour le thermique et l'hybride.

L'entité Électrique serait principalement basée en France.

A part ces informations, il n'y a eu aucune information officielle de la part de la direction du Groupe.

Les communications incessantes dans la presse et le manque de communication interne génèrent beaucoup de questionnements, de stress et d'inquiétudes chez les salariés.

C'est pour cela que la CFE-CGC demande que la Direction Générale communique rapidement sur les orientations prises, sur le planning de déploiement de ce projet et sur les impacts pour les salariés !

Contact

CFE-CGC GUYANCOURT
API : FR TCR LOG 0 56
Tel : 06 21 31 31 85
Mail : cfcgtechno@gmail.com



ALERTE INFLATION !

Les NAO 2022 ont certainement été calculées et budgétées par la direction en octobre 2021, ceci avec une vision d'une inflation sur 12 mois glissant à fin septembre à 2% en rythme annuel.

Finalement l'inflation en 2021 s'est terminée à 2,8% sur 1 an, et à fin mars 2022 nous étions à 4,5%. Les économistes visualisent maintenant une inflation à 6% minimum sur l'année 2022 en France. L'inflation moyenne en Europe étant déjà à 7,5% à fin mars et plusieurs pays sont déjà à plus de 10% (Pays Bas 11,9%)

En France le Smic horaire va être augmenté de 2,65% au 1 mai. En janvier, le smic avait déjà augmenté de 0,9 % après une hausse exceptionnelle de 2,2 % en octobre, déjà due à l'inflation. Sur un an (de mai 2021 à mai 2022), le smic aura augmenté de **5,9 %**.

Personne n'est à blâmer sur un manque d'anticipation de la réalité de l'inflation, et par conséquent un budget NAO totalement en décalage par rapport à celle-ci. Personne n'avait prévu non plus l'explosion des coûts de l'Energie et la guerre en Ukraine.

Nous vivons, depuis 20 ans, dans un monde avec une inflation moyenne à 1%. Mais aujourd'hui ce temps est révolu. Il faut être pragmatique et réagir.

Certaines entreprises (Bouygues, Safran etc...) réagissent et ouvrent de nouvelles négociations sur l'évolution du coût de la vie et ceci dès le mois de mai.

Le gouvernement réagit également en mettant en place une revalorisation exceptionnelle des retraites et indemnité sociale au 1^{er} juillet pour tenir compte de l'inflation

Afin d'éviter un crash social pour l'entreprise et ces salariés, il est temps d'ouvrir un nouveau cycle de négociation et d'augmentation salariale dès aujourd'hui !

C'est pourquoi la CFE-CGC RENAULT Guyancourt demande que la direction ouvre rapidement une négociation de revalorisation des salaires pour tenir compte de l'inflation.

Sources :

[Le taux d'inflation en Europe - Touteleurope.eu](https://www.touteleurope.eu)

[Le smic augmentera de 2,65 % le 1er mai et dépassera 1 300 euros net \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

[Série 001763852 Indice des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France - Ensemble hors tabac | Insee](https://www.insee.fr)



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC DE GUYANCOURT

<https://www.technocentre-cfecgc.com/>

Si vous êtes en accord avec nos valeurs et nos actions, venez nous rejoindre et syndiquez-vous à la CFE-CGC !